

Réforme des retraites : 6 contre-vérités du gouvernement

Pour justifier sa réforme, la communication du gouvernement s'appuie sur de grandes généralités qui se veulent rassurantes. Mais qu'en pense la CFE-CGC Groupe RATP ?

La réforme sauve le système de retraite par répartition si cher aux français

C'EST FAUX

Le système par points tel que prévu par le gouvernement entraînera mécaniquement une baisse des pensions. Celles-ci devront donc être assorties de systèmes complémentaires par capitalisation, qui seront négociés dans les entreprises qui en ont les moyens, avec l'encouragement des pouvoirs publics. Les « sur-complémentaires » individuelles se développeront également.

Le régime universel de retraite est à l'image du régime général de sécurité sociale. Celui-ci se réduit comme peau de chagrin et doit être complété par des mutuelles obligatoires diverses et variées.

Les fonds de pension par capitalisation prendront une part de plus en plus importante avec tous les effets négatifs que l'on connaît sur l'économie et les salariés.

Le régime universel sera plus juste

C'EST FAUX

Chaque euro cotisé donne les mêmes droits. Cela revient à calculer les pensions de retraite sur la totalité de la durée de cotisation, soit plus de 43 ans. Conséquence directe, les salariés qui entreront en bas de l'échelle et qui progresseront au mérite seront pénalisés. Il en ira de même pour toutes celles et ceux qui auront un accident de la vie au cours de leur carrière. Actuellement, la prise en compte des 25 meilleures années ou des 6 derniers mois offre une garantie.

S'y ajoute la disparité des régimes complémentaires qui n'offriront pas les mêmes prestations à tous, en étant plus avantageux dans les entreprises les plus riches et pour les salariés les plus aisés.

Avec la retraite par points, c'est un système solidaire qui disparaît.

Le régime universel sera plus simple

C'EST FAUX

La convergence des 42 régimes différents vers un système unique est particulièrement complexe. A ce stade, le gouvernement est incapable d'offrir des solutions valables pour valoriser les droits qui seront acquis dans les régimes existants et leur transposition dans le régime universel. De plus, cette convergence prendra des années : on parle de 15 à 20 ans. Enfin, le système par points tel que prévu par le gouvernement entraînera mécaniquement une baisse des pensions imposant les systèmes complémentaires par capitalisation.

De 42 régimes différents, on passera à une infinité de situations.

On vit de plus en plus vieux, il est donc normal de travailler plus longtemps

C'EST FAUX

Si on suit ce raisonnement, nous devrions donc travailler toute notre vie comme au Moyen Age.

Le progrès technique accroît la productivité des organisations. Les fruits de cette productivité doivent être partagés équitablement entre les parties prenantes. Or nous observons que depuis 40 ans, le travail est de moins en moins bien rémunéré au profit d'autres parties prenantes, tels les actionnaires. Il faut donc rendre aux salariés ce qui leur revient, en salaire direct comme en salaire différé (les pensions de retraite).

Alors que l'intelligence artificielle se développe à grande vitesse et se substitue aux emplois qualifiés sans en créer de nouveaux dans les mêmes proportions, que des millions de personnes sont sans emploi (des milliards dans le monde), que les jeunes ont de plus en plus de difficultés à se faire embaucher, que les cadres entrent plus tardivement sur le marché du travail après de longues études, et que les seniors sont poussés dehors, il est aberrant de vouloir allonger le temps de travail.

Devoir travailler plus au XXI^{ème} siècle est un non-sens dans l'histoire de l'humanité.

Les retraites par points ne baisseront pas

C'EST FAUX

Quand bien même il y aurait un engagement du gouvernement, celui-ci ne vaudrait que ce que valent les promesses. Les exemples de promesses non tenues par les hommes politiques ne manquent pas.

En effet, le principe même de la retraite par point, outre abaisser le montant des pensions par la prise en compte de la totalité de la carrière, c'est ajouter un nouveau paramètre : la valeur du point.

Ainsi pour ajuster le coût des retraites, le gouvernement pourra désormais jouer sur l'âge de départ, la durée de cotisation et cette valeur du point, qui sera beaucoup plus facile à faire varier.

Aujourd'hui, le gouvernement ne peut diminuer la valeur des pensions qu'en ne les augmentant pas du niveau de l'inflation. Demain, elles baisseront si tel est le souhait des dirigeants politiques.

Sous la pression de la Cour des comptes et de Bercy, le risque est fort que les pensions deviennent une variable d'ajustement dans le budget de l'Etat.

La réforme a été élaborée après une large concertation

C'EST FAUX

Si les organisations syndicales ont bien été reçues à maintes reprises, les arguments qu'elles ont développés n'ont pas été entendus. Le rapport a été rédigé sous la seule autorité du haut-commissaire, avec un objectif exclusivement budgétaire et financier.

La réforme pose des questions sociétales auxquelles il faudra bien répondre : le financement des retraites, la place de l'humain et du travail dans la société, l'entrée dans la vie active et l'emploi des seniors, le rôle économique des retraités en bonne santé...

Pour être acceptable, une réforme systémique doit impérativement être négociée point par point avec les parties prenantes.

Pour la CFE-CGC Groupe RATP, les arguments fallacieux du haut-commissaire à la réforme des retraites ne tiennent pas. La réforme systémique, si elle doit avoir lieu, doit avant tout être sociale, plaçant l'humain au centre des priorités.

La CFE-CGC est prête à discuter, tant les enjeux sont forts et les solutions à trouver complexes. Mais elle n'acceptera pas que les salariés en général et l'encadrement en particulier soient les « dindons de la farce ».

